

COMPTE-RENDU

Rencontre d'information-consultation avec les propriétaires directement touchés et les riverains Projet de ligne de raccordement du parc éolien de Saint-Valentin

Date : 7 février 2011 19 h à 22 h	Lieu : Club de golf de Napierville, 30 Rang Cyr, Napierville	Préparé par : Ionah Bernier Innova Communication
--------------------------------------	--	---

Équipe de projets présents :
Adel Mahfouz, Ingénieur de projet
Christine Vadeboncoeur, Environnement
Carlo Gagliardi, Expertise immobilière
Jonathan Petit, Relations avec le milieu
Claudine Bouchard, Chef – Relations avec le milieu
Geneviève Chouinard, Relations avec le milieu
Simon Martel, Relations avec le milieu
Ionah Bernier, Innova Communication

Nombre de personne présentes
Séance de 19h – Propriétaires directement touchés : 17
Séance de 20h – Riverains : 7
Séance de 20h30 – Riverains : 7
Séance de 21h – Riverains : 5
Total : 36 personnes.

Déroulement de la soirée

- 1. Présentation du projet :** La soirée a débuté par une présentation du projet effectuée par Jonathan Petit et son équipe (20 min). Les sujets suivants ont été exposés :
 - Rôle des principaux acteurs dans le cadre des appels d'offres pour l'achat d'énergie éolienne (par Jonathan Petit)
 - Conditions de réalisation des projets d'Hydro-Québec (par Jonathan Petit)*
 - Aspects techniques du projet de ligne (par Adel Mahfouz)*
 - Évaluation environnementale (Par Christine Vadeboncoeur)*
 - Expertise immobilière (par Carol Gagliardi)*
 - Grandes étapes du projet (par Jonathan Petit)*

2. Portes ouvertes : Le public était invité par la suite à se diriger dans une autre salle pour consulter divers plans et documents et poser des questions aux représentants des tables thématiques identifiées comme suit :

- *Évaluation environnementale et variantes de tracé*
- *Aspects techniques du projet de ligne de transport*
- *Entente cadre sur le passage des lignes de transport*
- *Formulez vos commentaires*

Note : Quelques opposants se sont présentés dans le stationnement du Club de golf et ont installé des pancartes **NON aux éoliennes**. Les opposants n'ont pas dérangé le déroulement de la soirée.

Principales préoccupations soulevées

- Au lieu des pylônes, pourquoi Hydro-Québec n'envisage t-elle pas l'enfouissement des lignes pour préserver les terrains agricoles ?
- Pourquoi ne pas construction une ligne similaire au projet éolien Montérégie?
- Pourquoi ne pas construire la ligne sur les terres agricoles ?
- Peut-on remplacer le projet aérien du promoteur par projet souterrain ?
- Si nous ne voulons pas de ligne et de pylônes qui passent sur nos terres, qu'est ce qu'on peut faire ?
- Comment les pylônes sont-ils installés en présence d'un fossé ?
- Les pylônes ne seront pas installés sur mon terrain, toutefois la vue de ces pylônes constituera une pollution visuelle.
- Pourquoi Hydro-Québec ne se raccorde pas t-elle directement sur les lignes existantes à 25 kV le long de la route (chemin actuel) ?
- Est-ce que la présence des pylônes risque de dévaluer ma résidence, car j'ai un projet de vente ?
- Est-ce qu'il est prévu que le poste de Napierville prenne de l'expansion ?
- Y a-t-il d'autres projets de construction prévus à court ou moyen terme dans le secteur ?
- Quels sont les risques au niveau des champs électriques et magnétiques ?
- Si Hydro-Québec considère le chemin le plus court, alors pourquoi la municipalité de Saint-Cyprien a-t-elle demandée de longer le chemin de fer ?
- Pourquoi ne pas construire la ligne le long du terrain du propriétaire qui a accepté le projet du parc éolien (construire la ligne vers le sud) ?
- Pourquoi ne pas construire une partie de la ligne souterraine et l'autre avec pylônes ?

Variante de tracés

Peu de propriétaires et riverains se sont prononcés sur le tracé le plus adéquat. Ils ont davantage recueilli des informations afin de remplir le formulaire de présentation des avis et le sondage.

Commentaires sur la soirée

- La soirée s'est bien déroulée.
- Les propriétaires et riverains ont pu poser leurs questions calmement et obtenir des réponses.
- Le public a posé peu de questions concernant les compensations qu'Hydro-Québec peut verser.